

DOSSIER : N° DP 049 201 26 00012  
Déposé le : 09/03/2026  
Dépôt affiché le : 31/03/2026  
Complété le : 09/03/2026  
Demandeur : Monsieur HUTREAU GERARD  
Travaux : ABRI VOITURE  
Sur un terrain sis à : 3 LA CORBIERE à LA  
MENITRE (49250)  
Références cadastrales : 201 E 2

Monsieur HUTREAU GERARD  
3 RUE DE LA CORBIERE  
49250 LA MENITRE

**OBJET : CERTIFICAT DE DECISION DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE  
DELIVRE PAR LE Maire au nom de la commune**

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur HUTREAU GERARD enregistrée sous le numéro DP 049 201 26 00012 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 09/04/2026.

Conformément à l'article R.452-1 du code de l'urbanisme, les travaux de démolition ne peuvent être entrepris avant quinze jours après la date d'autorisation.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A LA MENITRE, le 17/04/2026

L' Adjoint délégué à l'urbanisme,  
Yves JEULAND



**INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT**

**-DROITS DES TIERS :** L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise **sans préjudice du droit des tiers** (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.